

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Chadli Bendjedid
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Lettres et Langue françaises



MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDE DE MASTER 2

Présenté en vue de l'obtention d'un Diplôme de Master Académique

« Sciences du langage »

THÈME

***Les problèmes des sons consonantiques chez les apprenants
de cycle primaire : cas des élèves de troisième année
primaire***

Présenté Par :

Mademoiselle Achouri Karima

Soutenu le :

Directeur de recherche : Mr Dziri Ahmed

Devant le jury composé de :

Président :

Examineur :

Rapporteur : Mr Dziri Ahmed

Université Chadli Bendjedid El Tarf

Année universitaire 2017-2018

Remerciements

Je souhaite tout d'abord vivement remercier mon directeur de recherche, Monsieur Dziri Ahmed, de m'avoir prodigué conseils et encouragements, et aussi pour sa modestie et sa disponibilité.

Ma profonde gratitude et mes sincères remerciements vont également à tous les enseignants qui ont contribué à ma formation tout au long de mon cursus universitaire.

Je tiens également à remercier les membres de jury d'avoir accepté de juger ce modeste travail de recherche.

Enfin, j'exprime toute ma reconnaissance à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail de recherche

A mes parents qui me sont les plus chers

A mes très chères sœurs

A mon très cher frère

A mes chères tantes

A mes chers oncles

A tous mes proches

A mes chers collègues du groupe du master

A mes très chères et inoubliables amies

Table des matières

Introduction générale.....	1
Partie théorique.....	4
Chapitre I : Le système phonétique	5
Introduction.....	6
1-Définition de la phonétique.....	6
2- Aperçu sur la pratique de la phonétique :	7
2-1 Du 3em siècle jusqu'au 17em siècle	7
2-2 Du 17em siècle jusqu'au 19em siècle	7
2-3 De 1882 jusqu'à 1940 :	8
2-4 De 1940 jusqu'à 1960 :	8
2-5 De 1960 jusqu'à aujourd'hui :	9
3- La pratique de la phonétique dans le cycle primaire :	9
3-1 La pratique de la phonétique dans la réforme de 1985	10
3-2 Enseignement de la phonétique dans la réforme de 2004.....	13
4- La production des sons.....	15
4-1 Voyelles et consonnes.....	16
4-1-1 Mode d'articulation.....	17
4-1-2 Point d'articulation.....	17
4-2 Description des voyelles.....	22
4-3 Consonnes.....	24
Conclusion.....	27
Chapitre II : comparaison des systèmes phonologiques arabe/français :.....	28
Introduction.....	29
1-Etude comparative des systèmes consonantiques et vocaliques des deux langues.....	29

1-1 Le système consonantique de la langue française :	29
1-2 le système consonantique de la langue arabe	31
2- Comparaison entre les deux systèmes consonantiques :	34
3- Les interférences phonologiques	34
Conclusion.....	36
Partie pratique.....	37
Chapitre I : Principes méthodologiques	38
Introduction.....	39
1- Aspect méthodologie :	39
2- Public étudié	39
3- Lieu de travail	40
4- La démarche	40
Conclusion.....	40
Chapitre II : Analyse du corpus	41
Introduction.....	42
1- Présentation du corpus :	42
2- Analyse et commentaire du corpus	42
3- Interprétation des résultats.....	54
4- Suggestion	54
Conclusion	55
Conclusion générale	57
Bibliographie	59

Résumé :

Le travail de recherche a pour but de montrer les problèmes articulatoires qui rencontrent les élèves de cycle primaire notamment de la troisième année. Pour y arriver, nous avons fait une enquête près des élèves afin de découvrir d'où viennent ces problèmes, par quels moyens nous pouvons les éviter et les corriger. A cet écart, nous avons présenté une comparaison entre le système phonétique française et arabe, car cette dernière c'est la langue maternelle de nos échantillons et qu'elle a une certaine influence sur leurs prononciations. A la fin de notre modeste travail, nous avons présenté quelques suggestions qui nous aident à diminuer ce problème.

Mots clés : système phonétique – problème articulatoire – prononciation.

Abstract :

The research work aims to show the articulatory problems that meet the students of primary cycle of the third year. To do this, we surveyed the students to find out where these problems come from, how we can avoid them and correct them. At this gap, we presented a comparison between the French and Arabic phonetic system, because the latter is the mother tongue of our samples and has some influence on their pronunciations. At the end of our modest work, we presented some suggestions that help us reduce this problem.

Key- words : phonetic system - articulatory problem - pronunciation.

ملخص :

ان هذا العمل يهدف إلى إظهار المشاكل النطقية التي تصادف طلاب المرحلة الابتدائية و بالأخص طلاب السنة الثالثة. للقيام بذلك، قمنا بتجربة مع الطلاب لمعرفة مصدر هذه المشاكل، وكيف يمكننا تجنبها وتصحيحها. لهذا السبب قدمنا مقارنة بين النظام الصوتي الفرنسي والعربي ، لأن الأخير هو لغتنا الأم لعيناتنا وله بعض التأثير على النطق. في نهاية العمل، قدمنا بعض الاقتراحات التي تساعدنا على الحد من هذه المشكلة.

الكلمات المفتاحية : النظام الصوتي – المشاكل النطقية – النطق.

Introduction générale

Introduction générale :

Le terme phonétique désigne traditionnellement selon DUBOIS J¹ « *la branche de la linguistique qui étudie la composant phonique du langage, par opposition aux autre domaines: morphologie, syntaxe lexicale et sémantique* ». Elle étudie les sons du langage, la façon de les produire, leurs espèces et les nuances qui les distinguent. C'est une discipline qui fait partie de la linguistique, elle permet aussi de corriger les erreurs de réalisation et de prononciation des sons faites par les apprenants d'une langue étrangère. Elle a pour objet d'étude la langue et le comment obtenir une prononciation acceptable, elle s'intéresse à la bouche audio phonatoire, c'est-à-dire la manière dont le son est perçu puis articulé grâce aux différents organes phonatoires, de manière produire une parole compréhensible, intelligible est porteuse de sens.

Elle se penche aussi sur les raisons pour lesquelles certaines difficultés apaisent lors de l'émission c'est par ce qu'elle est omniprésente dans la communication orale et en lecture.

L'apparition de cette discipline revient à l'année 1880 grâce aux travaux de Clédat, Brunot, Nyrop, Viëtor, Jespersen, Passy, Rousselot, Rosset, Bréal et Sweet. Toutefois, considérée toujours comme rébarbative, son enseignement a été longtemps délaissé particulièrement à partir de 1975, début d'une réelle marginalisation de cette discipline. Ce n'est que récemment que la recherche en didactique des langues s'est intéressée à nouveau à la phonétique, grâce notamment à Malmberg, Callamand, Léon, Renard, Tarin, Champagne, Borrell, Guimbretière, Abry.

Or, il y a très peu de travaux effectués par les chercheurs algériens qui se rapportent à la phonétique, on peut citer, Hacini et Hadj Salah.

La prononciation qui fait partie de cette discipline, a ravi la vedette par les réflexions linguistique et didactique, la savoir articuler convenablement est une compétence qui s'acquiert grâce à un entraînement régulière souvent été mise en coté dans l'enseignement.

¹ JEAN, DUBOIS Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse-bordas, Paris, 1999. P.361

Les consonnes de leurs parts font partie de la phonétique. Ils sont des bruits de frottement ou d'explosion produits par le souffle expiratoire qui, portant ou non les vibrations des cordes vocales, rencontrent dans la bouche des obstacles résultantes la fermeture ou du resserrement des organes. On classe les consonnes selon trois caractéristiques phonétiques : la vibration des cordes vocales, le mode d'articulation et le point d'articulation.

Ces dernières années, la langue française a appris une place primordiale dans le système éducatif algérien, en premier temps l'apprenant a la langue arabe comme une langue maternelle, consciemment ou non, cette dernière a un apport dans l'apprentissage du FLE. En prenant en compte l'influence phonétique de la langue de départ (maternelle) sur la langue d'apprendre (la langue cible). Alors, ce problème d'interférence apparaît dans l'apprentissage d'une langue étrangère dont l'interlocuteur emploie des cas linguistiques empruntés de sa langue maternelle ou peut être de sa première langue étrangère sans les distinguer. Ce phénomène est discuté par Weinreich en montrant comment deux langues se rencontrent-elles dans le cerveau humain en résultant par la suite des cas linguistiques dans la production linguistique (la parole).

Sur ce continuum, la présente recherche tentera d'étudier, dans une initiative inédite : quelles sont les problèmes des sons consonantiques chez les apprenants de primaire?, et quelles sont les facteurs qui les influencent?

Pour répondre à cette question, nous postulons que ces problèmes ont une relation à la langue arabe comme une première langue usée par l'apprenant, les facteurs sociaux aussi jouent un rôle tel que : l'école, la communication entre eux, la famille ...etc.

Afin de vérifier notre hypothèse, nous avons tenu à mettre en œuvre une méthodologie qui serait compatible avec les caractéristiques de nos informateurs et les circonstances du terrain. Nous avons, en premier lieu, procédé par l'étude quantitative; basée essentiellement sur une observation non participante avec nos informateurs de

troisième année primaire de l'école Achouri Ahmed de Oued El Kéberit de la wilaya de Souk Ahras.

En deuxième lieu, une étude qualitative ; comme complément à l'étude quantitative, des enregistrements sonores viendront particulièrement pour apporter plus d'éclaircissement sur l'aspect langagier et culturel.

Notre travail de recherche est axé sur deux parties principales dont la première est théorique. Cette dernière sera divisée en deux chapitres : le premier comportera le système phonétique et son statut au cycle primaire, le second consistera la comparaison entre les systèmes consonantiques français et arabe après l'étude de chacun tout seul.

Le deuxième volet inclut la partie pratique, dont elle est divisée en deux chapitres : le premier sera consacré à la « méthodologie » dans laquelle nous expliquons nos choix méthodologiques et nous évoquons les difficultés rencontrées. Dans le deuxième chapitre, nous y présentons les analyses effectuées ainsi que les résultats obtenus.

La partie théorique

Chapitre I

Le système phonétique

Introduction :

Apprendre le français c'est apprendre l'oral et pour atteindre cette compétence nous devons bien connaître son système phonétique et ses composantes principales ce que nous devons le faire dans ce chapitre.

1-Définition de la phonétique :

La phonétique est l'étude scientifique des sons du langage humain (production et perception).elle s'intéresse aux sons eux même indépendamment de leur fonctionnement les uns avec les autres.la phonétique fixe une transcription graphique des phonèmes l'alphabet phonétique.

La phonétique se divise en trois domaines :

La phonétique articulatoire : s'occupe de l'activité des cordes vocales, de la bouche, etc. qui rende possible la parole. Par exemple, nous avons que pour faire un [p] en français, il faut mettre les deux lèvres ensemble, sortir un peu d'air des poumons, et ensuite ouvrir les lèvres.

La phonétique acoustique : examine les caractéristiques sonores des sons du langage. Par exemple, nous savons quelle sons produit par la consonne [s] en français a une fréquence plus élevée que les sons produit par une consonne comme [ʃ] .comparez chou et/ou.

La phonétique auditive : examine les phonèmes de perception des sons du langage par les êtres humains. Par exemple, qu'est-ce qui nous permet de saisir une syllabe accentuées ?Est-ce la durée, la force, la fréquence ou une combinaison des trois.

En même temps, il existe deux approches déférentes pour faire de la phonétique : dans une approche instrumentale, on se sert de la technologie (spectrogrammes, rayon-x) pour l'analyse. Par contre, dans une approche impressionniste, on se sert de ses propres intuitions pour faire l'analyse.il ne faut pas oublier que les résultats de la phonétique impressionniste devraient être toujours confirmes par une analyse instrumentale.

2- Aperçu sur la pratique de la phonétique :

Nous aborderons ci- dessous l'évolution chronologique de la phonétique dans le monde et particulièrement en Algérie.

2-1 Du 3^{ème} siècle jusqu'au 17^{ème} siècle :

A cette époque l'enseignement du grec et du latin se faisait à travers l'écrit, l'oral était quelque part mis à l'écart donc la prononciation était marginalisée seul la transcription phonétique était utilisée pour faciliter l'apprentissage des langues étrangères car les grecs utilisaient les signes phonétiques de la langue mère pour transcrire une langue cible.

2-2 Du 17^{ème} siècle jusqu'au 19^{ème} siècle :

Au 19^{em} siècle l'enseignement de la phonétique se faisait de manière attrayante grâce aux travaux de Comenius grand pédagogue spécialiste dans la didactique du latin langue étrangère; il s'agissait en faite de manuels divisés en quatre colonnes : « *la première consacrée aux dessins d'animaux, la deuxième consacrée aux phrases en latin , la troisième a la transcription phonétique , et la dernière consacrée aux majuscules* »² Au 17^{em} siècle la méthode traditionnelle appelée aussi méthode de la grammaire traduction était à son apogée , cette dernière propose un enseignement basé sur l'écrit au détriment de l'oral, la pratique de la phonétique était en quelque sorte délaissée , elle se faisait qu'en première année sous forme d'exercices de répétition (c'est-à-dire que l'enseignant propose une liste de mots isolés et l'élèves les répètent à tour de rôle) comme l'a souligné CHRISTIAN PUREN³ « *la première année (,,,,) sera consacrée toute entière à la grammaire et à la prononciation (,,,,) pour la prononciation après en avoir exposé les règles on y accoutumera l'oreille par des dictés fréquentes , et on fera apprendre par cœur et réciter convenablement les morceaux dicté* ». Ce n'est que vers la fin du 19^{em} siècle avec l'avènement de la méthode naturelle que les enseignants ont commencé à se préoccuper de l'expression

² CHAMPAGNE MUZAR, *Le point sur la phonétique*, CEL international, Paris, 1998, p, 119.

³ CHRISTIAN PUREN, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Nathan-clé international, col DEL, Paris 1988. p.50.

orale, entre autre la phonétique, qui selon eux facilite l'apprentissage de la langue étrangère.

2-3 De 1882 jusqu'à 1940 :

Une nouvelle méthode est née en contre pieds à la méthode traditionnelle jugée inefficace, il s'agit de la méthode directe, ses précurseurs estiment que l'enseignement de la phonétique est primordial dans l'acquisition d'une langue étrangère, du ou l'importance particulière accordée à la prononciation et aux éléments prosodique. L'enseignement de la phonétique sera tributaire de l'oral.

Dans cette méthode la pratique de la phonétique se faisait d'abord par l'acquisition de l'API : Alphabet Phonétique International dans 6 à 12 mois. Ensuite l'enseignant aura recours à des cours d'imitation acoustique et de répétition de phrases de manière mécanique .cette activité aura pour but d'accoutumer l'ouïe et bouche de l'élève aux différents sons de la langue étrangère en leur proposant des diagrammes illustrant la position des organes lors de la production des lettres. S'ajoute à cela une introduction à l'expression corporelle (les éléments extra linguistique) : geste mimique et les éléments prosodiques qui entrent en jeu dans l'expression orale.

2-4 De 1940 jusqu'à 1960 :

Au cours de la deuxième guerre mondiale l'USA ainsi que l'Europe assistent à la naissance de nouvelles méthodes qui ont innové en matière d'enseignement apprentissage de la langue étrangère.

En USA, la méthode audio orale MOA avait comme préoccupation majeur le développement de la compétence communicative, raison pour laquelle s'est basée sur l'enseignement de la phonétique.

Cette dernière se faisait de manière systématique, avec des exercices structuraux de discrimination auditive, quant aux éléments prosodiques, ils étaient considérés comme secondaires.

En Europe, les français se sont sentis menacer par la langue anglais qui avait pris de l'ampleur, ils étaient alors dans l'obligation de créer une méthode aussi performante que celle proposée par les Américains ; et c'est ainsi que la méthode Structurale Globale Audio

Visuelle SGAV est née, tout comme MAO, sa préoccupation principale était la maîtrise de la compétence communicative.

Cela ne peut pas se faire sans le passage par l'enseignement de la phonétique qui se faisait de manière systématique et implicite, mais à l'exception de la MAO les éléments prosodiques occupaient une place de choix, les précurseurs de cette méthode ont intégré les méthodes de correction phonétique à l'intérieur des cours cette méthode prend en charge les erreurs intralinguistique.

2-5 De 1960 jusqu'à aujourd'hui :

L'approche communicative est venue en réaction aux méthodes qui ont précédées, elle a beaucoup profité de l'héritage méthodologique, elle avait comme préoccupation majeure l'acquisition de la compétence communicative et son adaptation aux besoins langagiers de chaque public.

Cette approche propose une nouvelle vision de l'enseignement / apprentissage de la langue étrangère. L'enseignement passe de la phrase vers le discours, il ne s'agit plus d'apprendre une suite de mots comme c'était le cas avec les structuralistes, mais d'envisager une relation de locuteur à locuteur, en prenant en compte la situation de la communication dans laquelle on se trouve. Cela implique l'aspect cognitif, expressif et comportemental du locuteur.

Les fonctionnalistes ont cultivé la phonétique articulatoire ainsi que les éléments suprasegmentaux rythme et intonation, qui jouent un rôle très important dans ce genre de communication car il s'agit aller au-delà du son.

3- La pratique de la phonétique dans le cycle primaire :

La langue française a été considérée comme première langue en Algérie, en lui attribuant le statut de langue officielle et nationale, et ce jusqu'à 1962 la francisation du peuple algérien a fait que l'enseignement dans la majorité des écoles algériennes est devenu bilingue, en se référant à un programme français.

Il fallut attendre jusqu'à 1969 et l'événement du mouvement de l'arabisation pour que la langue arabe reprenne son statut de langue officielle, ainsi l'Algérie assistera à un mouvement de réforme dans son système éducatif, nombreuses sont ces réformes, parmi elles on citera celle de 1985 et celle de 2004.

3-1 La pratique de la phonétique dans la réforme de 1985 :

A cette époque l'Algérie assistera à l'ouverture de l'école fondamentale où l'enseignement est délégué en arabe ; le français figure aussi non pas comme première langue, mais plutôt comme première langue étrangère. Il sera dispensé dans le palier d'approfondissement, soit la quatrième année primaire, avec comme objectif : l'acquisition des mécanismes de la langue, les élèves sont appelés à maîtriser les différents points de la langue : de la grammaire jusqu'au vocabulaire en passant par l'orthographe et la conjugaison sans se soucier de la communication, la pratique de la phonétique est aussi présente dans le programme de la quatrième année, sous forme de son unité dans l'unité didactique appelée aussi dossier, il s'agit en tout 25 dossiers, chaque dossier s'étend sur 2 séances de 10 minutes chacune, soit 20 minutes par dossier.

La méthode préconisée dans la pratique de la phonétique à cette époque est la méthode top appelée aussi la méthode descendante. Ce modèle permet à l'élève d'acquiescer dans une première phase : le signifiant seul [p] et on oppose au [b], ensuite dans la deuxième phase l sera combiné avec une autre lettre formant ainsi une syllabe significative simple exemple : [pa]. Enfin dans la troisième et la quatrième phase le phonème sera introduit dans un mot et une phrase exemple : [papa], [papa dɔR]. Pour qu'il y ait passage d'une phase à une autre, il faut que cette phase soit entièrement assimilée, pour pouvoir reproduire pas la suite un message de manière correcte « *Le modèle descendant correspond à une image traditionnelle de l'enseignement qui par des unités élémentaires (Les unités graphiques et leurs valeurs phonétiques) pour aboutir à la fin du passage* »⁴

Nous pouvons ainsi dire que cette méthode est pertinente et efficace dans l'enseignement apprentissage du FLE, elle est en parfaite adéquation avec le niveau des élèves, surtout qu'il s'agit de sujet non natif comme le souligne Elisabeth Guimbretière « *si pour un natif il est aisé de savoir comment prononcer tel ou tel son, mot, groupe de mots etc. Il est en revanche très difficile en langue étrangère*

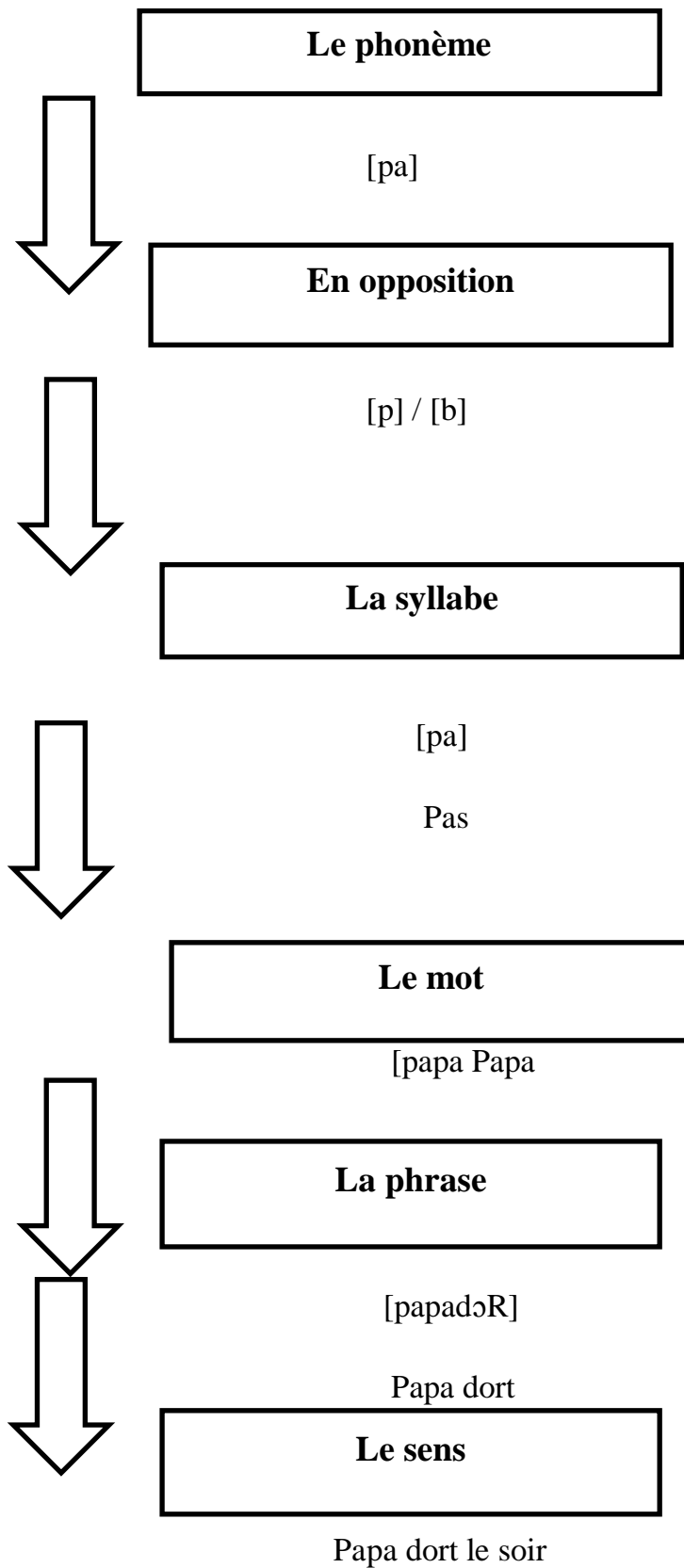
⁴ <http://www.icem-pedagogie-frient.org/node.17274>

*d'intérioriser les règles de prononciation, comme il est malaise de comprendre tel ou tel fonctionnement grammatical».*⁵

Cette méthode permet aux jeunes apprenants d'évoluer progressivement du phonème vers la phrase, de la plus petite unité vers une plus grande significative.

⁵ Elisabeth GUIMBERTIERE, *Phonétique et enseignement de l'oral*, Didier Hatier, Paris, 1994, p.17.

Schéma sur la pratique de la phonétique dans la réforme de 1985



3-2 Enseignement de la phonétique dans la réforme de 2004 :

En 2004 le ministère de l'éducation national a mis en place une nouvelle réforme, qui appelait à l'enseignement du français dès la troisième année primaire avec un objectif autre que la maîtrise du composant linguistique. Il s'agit de la compétence communicative. Le but est d'apprendre aux élèves à bien communiquer entre eux ; pour cela l'enseignant doit leur faire acquérir les quatre compétences de la communication à savoir la compréhension orale, expression orale, compréhension écrite, expression écrite.

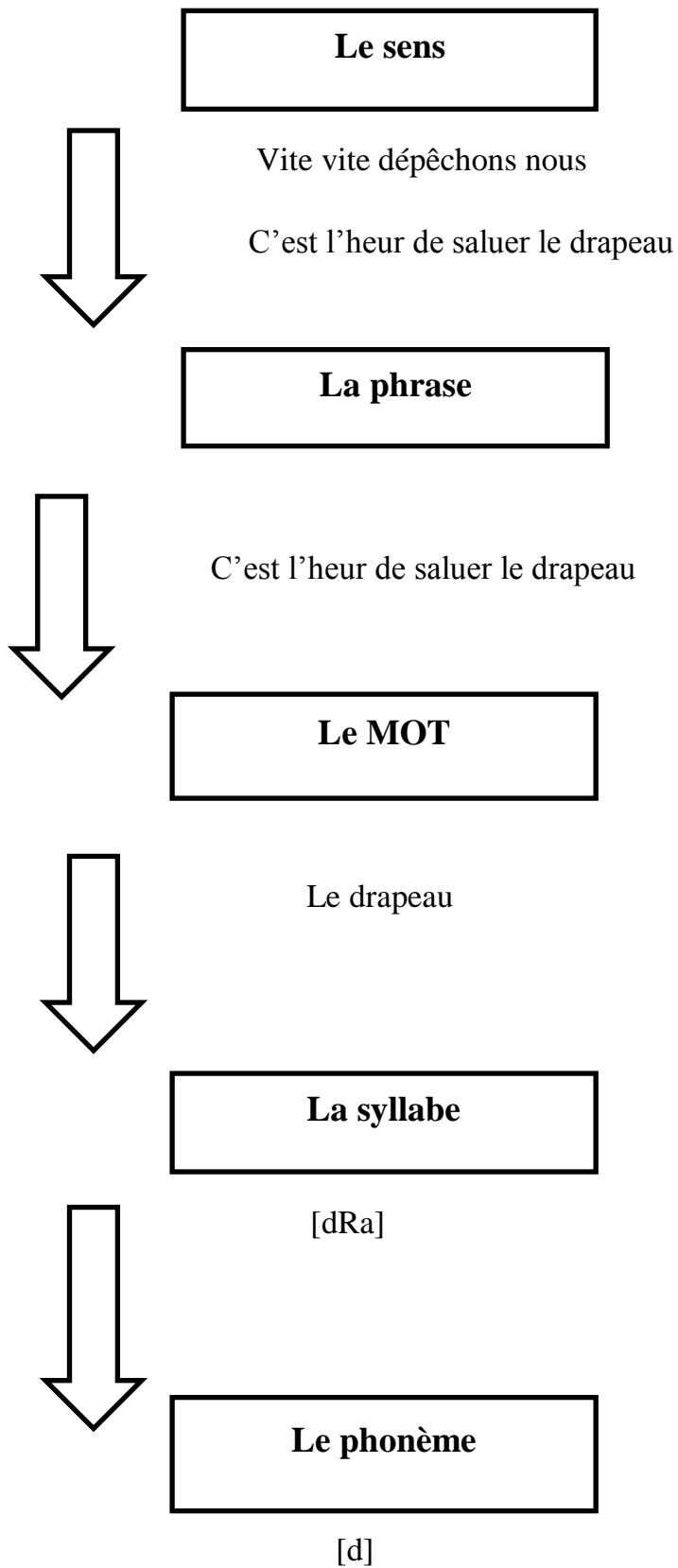
Une de ces compétences semble complexe et pose d'énorme problème pour les apprenants, il s'agit bien évidemment de la compétence orale. Les apprenants doivent s'exprimer dans une langue étrangère, qui possède des sons inexistantes dans leurs systèmes phonétiques. Donc l'apprenant de cette compétence passera inévitablement par des cours de phonétique et de phonologie dans lesquels l'apprenant doit apprendre à utiliser peu cette langue comme moyen de communication. Sauf que la pratique de celle-ci est intégrée implicitement dans l'activité d'expression orale présente dans chaque séquence.⁶

Nous pouvons dire que la méthode préconisée dans la pratique implicite de la phonétique est la méthode globale (synthétique) le sens avant tout apprentissage, cette méthode se base sur la mémorisation de phrases, mots et phonèmes, elle part de l'unité la plus grande vers l'unité la plus petite , c'est-à-dire qu'elle favorise dans un premier temps l'apprentissage du sens, puis de la phrase , ensuite le mot et enfin le phonème , cette méthode est aussi appelée la méthode descendante car elle part du sens au phonème .

En ajoutant que cette méthode n'est pas assez pertinente pour les enseignements apprentissage du français langue étrangère, d'une part le niveau des élèves ne permet pas d'aller du sens vers le son, et d'une autre part elle demande l'utilisation d'un équipement pédagogique adéquat (audio- visuel).

⁶ MEN programme de français de la 3^{ème} année primaire .Alger :onps , 2004.p25

Schéma sur la pratique de la phonétique dans la reforme 2004



4- La production des sons :

La majorité des sons du langage sont le fait du passage d'une colonne d'air venant des poumons, qui traverse un ou plusieurs résonateurs de l'appareil phonatoire.

Les résonateurs principaux (cf. figure 1.1) sont :

- le pharynx ;
- la cavité buccale ;
- la cavité labiale ;
- les fosses nasale.

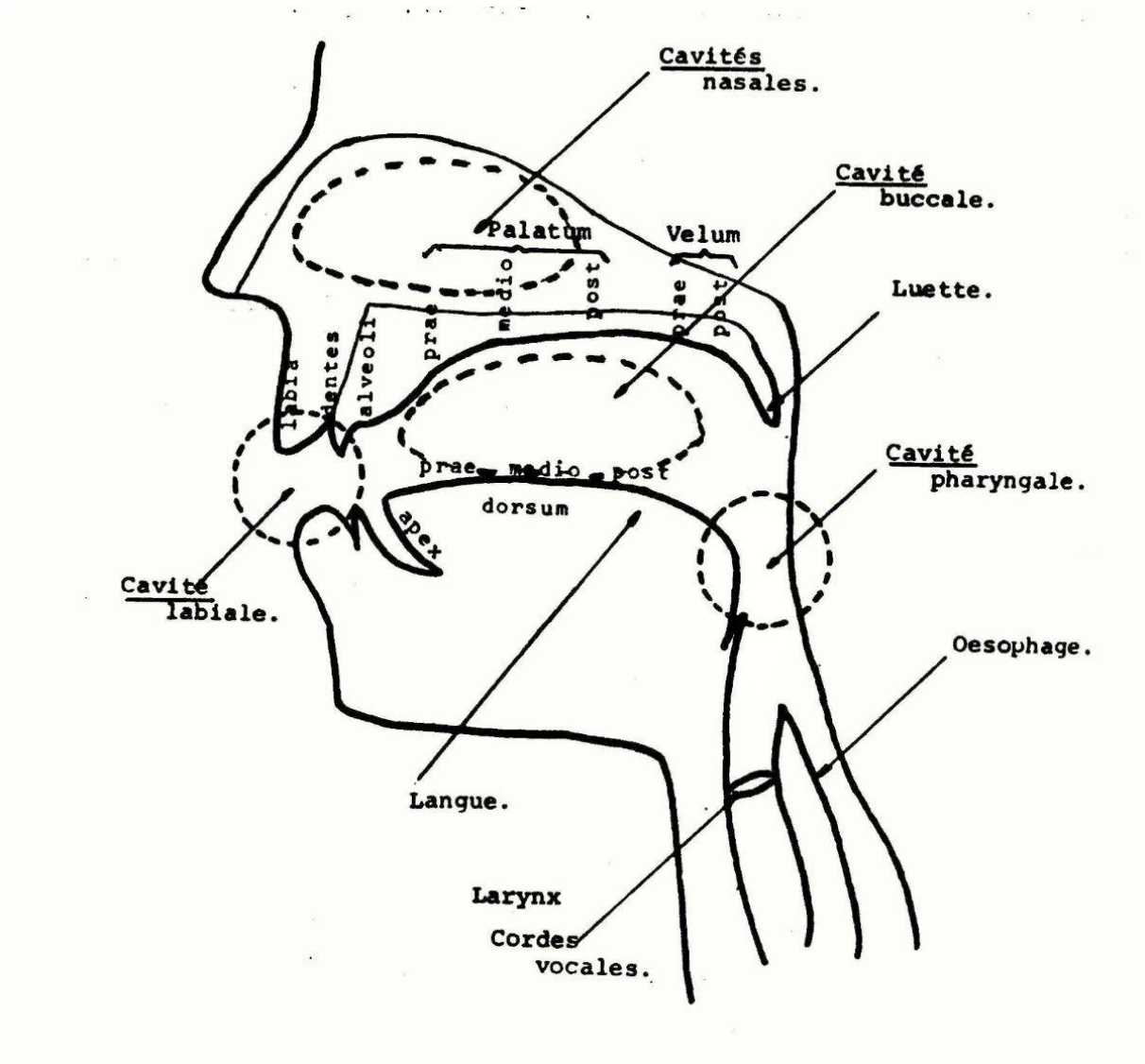


Figure 1-1 les lieux de production de sons

La présence ou l'absence d'obstacles sur le parcours de la colonne d'air modifie la nature du son produit. C'est, entre autres, en classant ces obstacles éventuels que la phonétique articulatoire dégage les différentes classes de sons décrites ci-dessous.

Pour un petit nombre de réalisations, l'air ne provient pas des poumons, mais de l'extérieur, par inspiration. Une articulation peut aussi être engendrée par une variation de pression entre l'air interne et l'air externe à la cavité buccale, voire même par une variation de pression purement interne (c'est le cas des clics par exemple son produit). C'est, entre autres, en classant ces obstacles éventuels que la phonétique articulatoire dégage les différentes classes de sons décrites ci-dessous.

Pour un petit nombre de réalisations, l'air ne provient pas des poumons, mais de l'extérieur, par inspiration. Une articulation peut aussi être engendrée par une variation de pression entre l'air interne et l'air externe à la cavité buccale, voire même par une variation de pression purement interne (c'est le cas des clics par exemple).

La figure 1.2 présente une vue d'ensemble des organes de la parole.

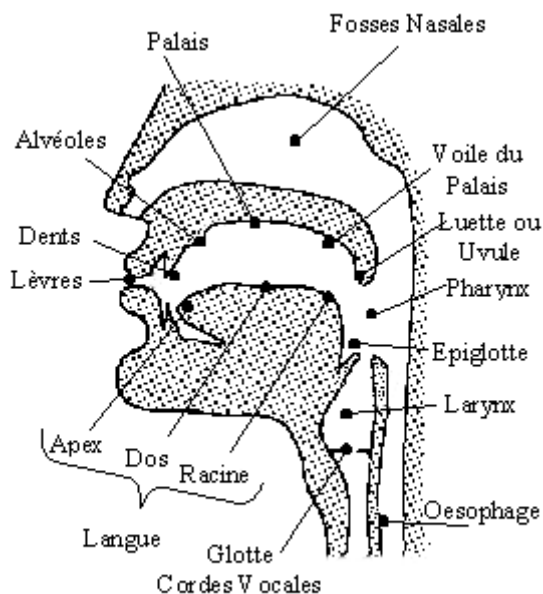


Figure 1-2 les organes de la parole

4-1 Consonnes et Voyelles :

La distinction entre Voyelles et Consonnes s'est effectuée de la manière suivante :

Si le passage de l'air se fait librement à partir de la glotte, on a affaire à une voyelle.

Si le passage de l'air à partir de la glotte est obstrué, complètement ou partiellement, on a plusieurs endroits en a affaire à une consonne.

Avant d'aller plus loin, on signalera que le passage des consonnes aux voyelles ne se fait pas de manière abrupte, mais sur un continuum. On distinguera ainsi des articulations intermédiaires, comme les ovoïdes (par exemple les semi- voyelles) ou les spirantes.

4-1-1 Mode d'articulation :

La distinction entre mode d'articulation et point d'articulation est particulièrement importante pour les classements des consonnes.

Le mode d'articulation est défini par un certain nombre de facteurs qui modifient la nature du courant d'air expiré :

- libre passage, ou mise en vibration, de l'air au niveau de la glotte (sourde ou sonore).
- libre passage, ou non, en un point quelconque (le point d'articulation) des cavités supra-glotiques (voyelle ou consonne) ;
- passage par une voie unique ou deux voies différentes (orale ou nasale) ;
- passage, dans le conduit buccal, par une voie médiane ou latérale (la plupart des articulations opposées aux latérales).

4-1-2 Point d'articulation :

C'est l'endroit où se trouve, dans la cavité buccale, un obstacle au passage de l'air. De manière générale, on peut dire que le point d'articulation est l'endroit où vient se placer la langue pour obstruer le passage du canal d'air.

Le point d'articulation peut se situer aux endroits suivants :

- Les lèvres (articulations *labiales* ou *bilabiales*) ;
- Les dents (articulations *dentales*) ;
- Les lèvres et les dents (articulations *labio- dentales*) ;

- les alvéoles (C'est à-dire les gencives internes des incisives supérieures, articulations *alvéolaires*) ;
 - Le palais (vu sa grande surface, on peut distinguer des articulations *pré-palatales, médio-palatales et post-palatales*) ;
 - Le voile du palais (palais mou, articulations *vélaires*) ;
 - La luette (articulations dites *uvulaires*) ;
 - Le pharynx (articulations *pharyngales*) ;
 - La glotte (articulations *glottales*).
- **Sourdes et Sonores :**

Une réalisation est dite *sourde* lorsque les cordes vocales ne vibrent pas. Si Celle-Ci entrent en vibration, la réalisation sera dite *sonore*. Les cordes vocales sont des replis musculaires situés au niveau de la glotte.

La vibration des cordes vocales est le résultat d'une obstruction de la glotte : celles-ci vibrent sous la pression de l'air interne qui force un passage entre elles.

- **Orales et Nasales :**

Au carrefour du pharynx, le passage de l'air peut s'effectuer dans une ou deux directions, selon la position du voile du palais :

- Si le voile du palais est relevé, l'accès aux fosses nasales est bloqué, et ne peut traverser que la cavité buccale ;
- Si le voile du palais est abaissé, une partie de l'air traversera les fosses nasales (l'autre partie poursuivant son chemin à travers la cavité buccale).

Les réalisations du premier type sont dites orales, celles du second type nasales. Pour plus de détails, voir la figure 1.3 ci-dessous.

Orales et nasales

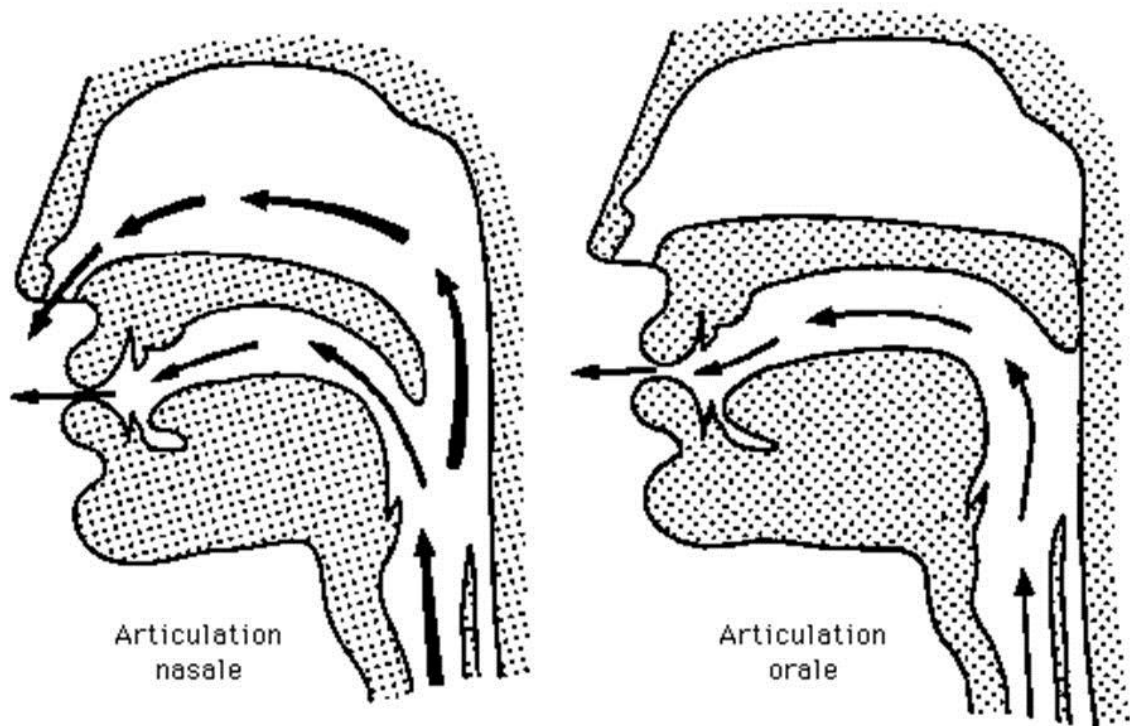


Figure 1.3 : articulations nasales et orales

Alphabet Phonétique International

Voyelles :

/ a / patte (antérieur)

/ ɑ / pâte (postérieur)

/ e / pré (antérieur, fermé)

/ ɛ / sel (antérieur, ouvert)

/ i / lit (antérieur, fermé)

/ o / pot (postérieur, fermé, arrondi)

/ ɔ / port (postérieur, ouvert, arrondi)

/ ø / peu (antérieur, fermé, arrondi)

Consonnes :

/ p / papa (occlusive bilabiale sourde)

/ b / banc (occlusive bilabiale sonore)

/ t / temps (occlusive apico-dentale sourde)

/ θ / *th* dans anglais *think* (fricative apico-dentale sourde)

/ d / dent (occlusive apico-dentale sonore)

/ ð / *th* dans anglais *that* (fricative apico-dentale sonore)

/ k / car (occlusive dorso-vélaire sourde)

/ g / gare (occlusive dorso-vélaire sonore)

/ f / feu (occlusive labio-dentale sourde)

/ v / veau (occlusive labio-dentale sonore)

/ s / sot (fricative sifflante apico-alvéolaire sourde)

/ z / zigzag (fricative sifflante apico-alvéolaire sonore)

/ ʃ / chou (fricative chuintante dorso-palatale sourde)

/ ʒ / joue (fricative chuintante dorso-palatale sonore)

/ m / mou (bilabiale nasale)

/ n / nous (apico-dentale nasale)

/ ɲ / gneau (« n mouillé », palatalisé)

/ ŋ / ng dans anglais *parking* (vélaire)

/ l / lit (fricative liquide apico-alvéolaire)

/ λ / gli dans italien *figlio* (« l mouillé »)

/ r / r apical, roulé (vibrante apico-alvéolaire)

/ R / r moderne, « grasseyé » (vibrante dorso-vélaire)

/ h / dans anglais house (expiré)

Semi-consonnes

/ j / yoyo (fricative dorso-palatale)

/ ɥ / nuit (fricative antérieure, arrondie)

/ w / oui (fricative postérieure, arrondie)

Figure 1-4 Alphabet Phonétique du français

4-2 Description des voyelles :

La caractéristique majeure des voyelles est le libre passage de l'air à partir des cavités supra-glottiques. Le seul traitement que l'air peut dès lors subir est la résonance (c'est-à-dire le renforcement de certaines bandes de fréquences). Le timbre d'une voyelle dépendra de la variation des éléments suivants :

- le nombre des résonateurs (buccal, labial et nasal) ;
- la forme du résonateur buccal ;
- le volume du résonateur buccal.

On dénombre trois résonateurs : le résonateur buccal, le résonateur labial et le résonateur nasal. Si le voile du palais est relevé, l'air ne traverse pas le résonateur nasal, mais se répand exclusivement dans le résonateur buccal ; si le voile du palais est abaissé, l'air traverse simultanément les résonateurs buccal et nasal. Si les lèvres sont projetées vers l'avant et arrondies, il se forme un troisième résonateur à la sortie du canal buccal, le résonateur labial ; si, au contraire, les lèvres sont appliquées contre les dents, le résonateur labial ne se forme pas.

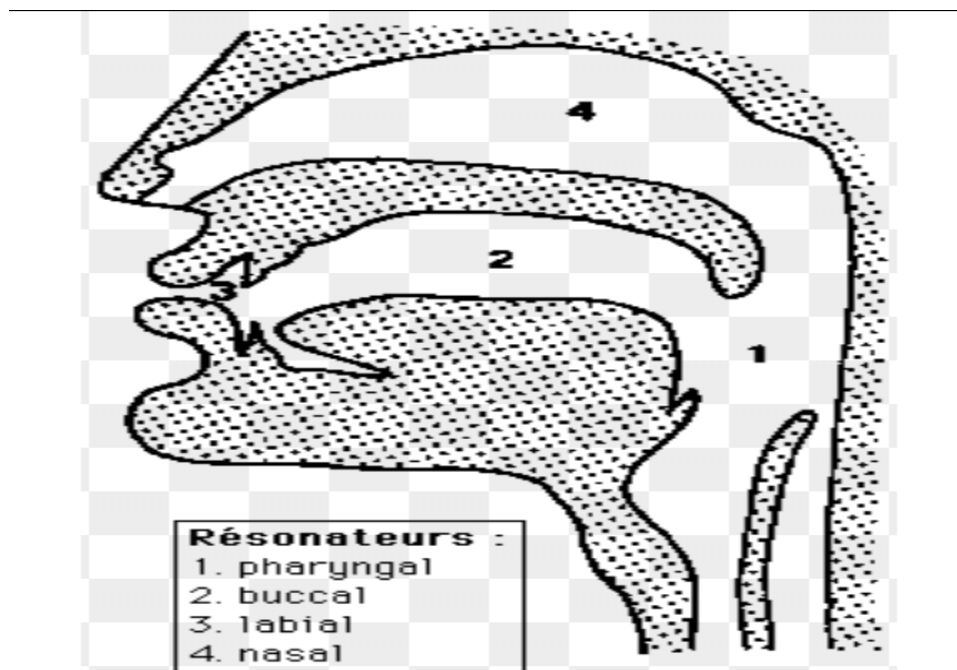


Figure 2-1 : les résonateurs de l'appareil vocal humain

D'après les critères ci-dessus, on oppose :

-des voyelles nasales (présence du résonateur nasal) à des voyelles orales (absence du résonateur nasal) ;

-des voyelles arrondies (présence du résonateur labial) à des voyelles non-arrondies (absence du résonateur labial).

La forme du résonateur buccal est déterminée par l'emplacement de la masse de la langue dans la bouche. A partir de là, on envisage trois cas :

-des voyelles antérieures (la masse du dos de la langue se trouve dans la région pré-palatale),

-des voyelles postérieures (la masse de la langue se trouve dans la région post-palatale ou vélaire),

-des voyelles centrales (la masse de la langue se trouve dans la région médio-palatale).

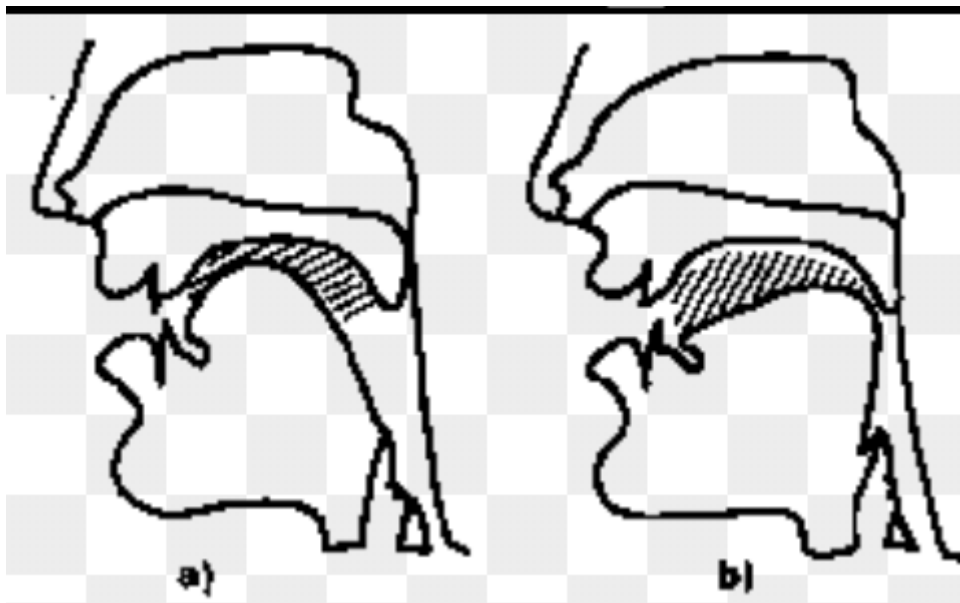


Figure 2-2 : voyelles antérieures (a) vs postérieures (b)

Le volume du résonateur buccal est le dernier facteur pris en compte dans l'analyse articulatoire du timbre des voyelles. Ce volume dépend directement du degré d'aperture, c'est-à-dire de la distance séparant le point le plus élevé de la langue du palais. On distingue arbitrairement quatre degrés d'aperture, du premier, le plus fermé, au quatrième, le plus ouvert.

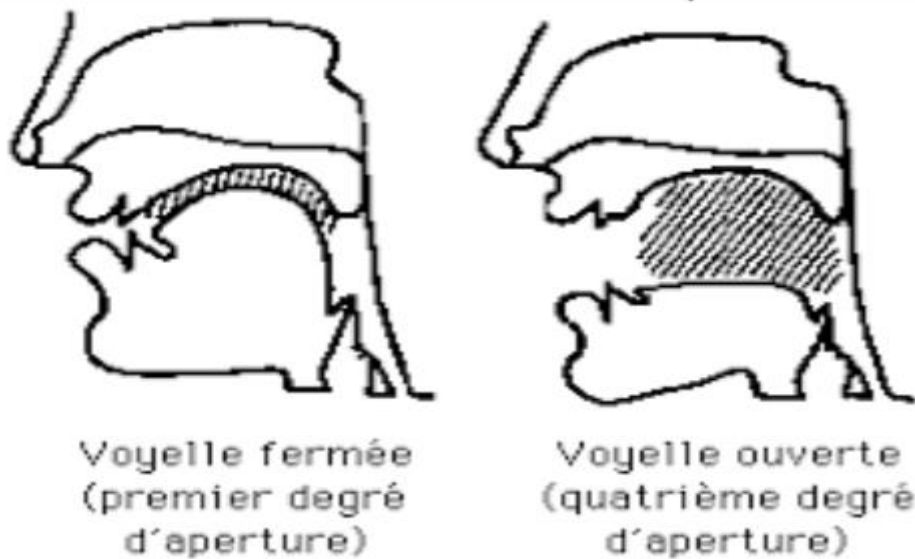


Figure 2-3 : rôle de l'aperture

4-3 Les consonnes :

- **Occlusives :**

Les consonnes occlusives sont produites par une fermeture complète du chenal respiratoire, et non un simple rétrécissement, ce qui les différencie des continues.

L'occlusion se fait en deux temps:

- Arrêt de la colonne d'air par la fermeture soudaine du chenal expiratoire;
- Libération de l'air interne par le relâchement brusque de l'occlusion.

- **Fricatives :**

Les consonnes fricatives sont produites par un resserrement du chenal expiratoire qui ne va pas, contrairement à ce qui se passe pour les occlusives, jusqu'à la fermeture complète. Ce sont essentiellement les lèvres et la langue qui, selon leur position et leur tension musculaire particulière, conditionnent le type de friction réalisée.

On distinguera ci-dessous des articulations fricatives *proprement dites* d'articulations spirantes qui leur sont apparentées.

Lors de la réalisation d'une fricative, le passage de l'air peut se faire de deux manières :

- La langue assure le passage de l'air expiré par un canal médian, ce sont les fricatives dorsales.
- La langue forme un canal latéral pour le passage de l'air.

Enfin, il existe des articulations fricatives pour lesquelles la forme de la langue n'a pas d'importance : il s'agit des fricatives labiales et dentales (ce qui est logique puisque le point d'articulation de ces productions ne se situe pas à proprement parler dans la cavité buccale) ; ces articulations sont rangées dans les catégories fricatives proprement dites et spirantes, ci-dessous ; leur caractère particulier est chaque fois signalé.

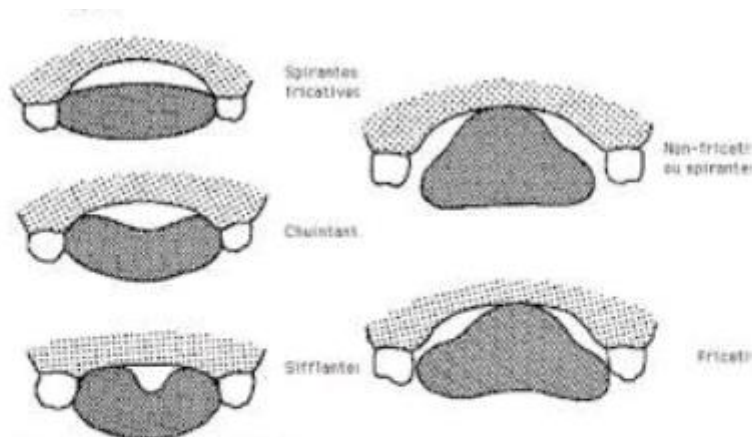


Figure 3.13. Consonnes fricatives dorsales et latérales

Spirantes

Figure 3 : consonnes fricatives dorsales et latérales

- **Latérales :**

On considère généralement les articulations latérales comme des articulations particulières, bien que, physiquement parlant, on puisse les classer parmi les fricatives et les spirantes.

On appelle ces articulations *latérales* car, lors de leur réalisation, le dos de la langue prend contact avec le palais, alors que l'avant de celle-ci s'affaisse pour laisser s'écouler l'air interne par un canal latéral ou parfois bilatéral. À l'inverse, pour les

articulations dorsales, la langue prend appui sur les molaires, et l'air s'écoule par un canal médian, sur le dos de la langue.)

On distingue donc deux types de latérales:

Les latérales fricatives, dont l'articulation, requérant une forte tension musculaire ressemble fortement, à l'exception du point d'appui de la langue, à celle des fricatives ; les latérales non-fricatives, parfois appelées *liquides*, dont l'articulation est très proche de celle des spirantes.

L'emplacement du canal latéral par lequel s'écoule l'air n'a pas d'importance : qu'il soit à gauche, à droite ou même bilatéral, la qualité du son n'est pas altérée.

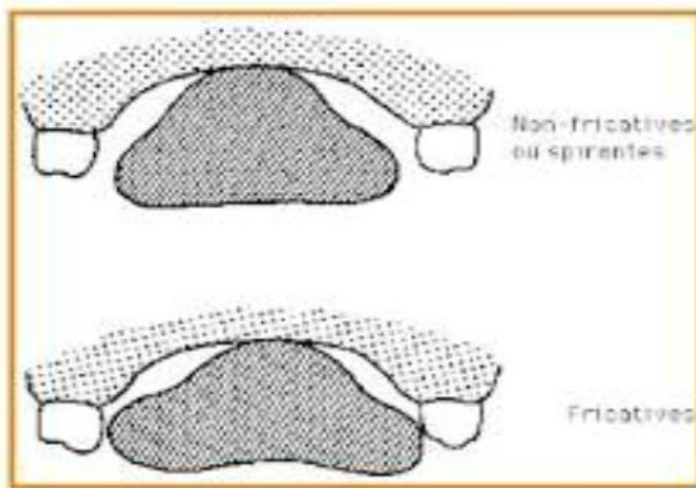


Figure 4 : position de la langue pour les fricatives et les spirantes latérales

- **Vibrantes :**

Les consonnes vibrantes sont le produit d'un ou de plusieurs *battements*, c'est-à-dire de

vibrations, sous la pression de l'air interne, d'un des organes de la parole: pointe de la langue, voile du palais ou luvette. L'organe concerné prend contact avec un point fixe, opposé, du chenal expiratoire. Il en résulte une ou plusieurs occlusions successives, très rapides, accompagnées de résonances brèves.

On peut répartir les vibrantes en deux classes :

- les vibrantes à un seul battement, dites vibrantes battues ;
- les vibrantes à plusieurs battements, dites vibrantes roulées.

Conclusion :

Tout au long de ce chapitre nous avons tenté de présenter les concepts de base de la discipline de phonétique en les définissant et en présentant leurs caractéristiques.

Chapitre II
Comparaison des systèmes phonologiques
arabe/français

Introduction :

En générale, les langues entrent en contact les unes avec les autres, provoquant des situations d'interférence linguistique. Les langues s'influencent alors mutuellement, ce qui peut se manifester par des emprunts lexicaux, de nouvelles formulations syntaxiques, etc.

Concrètement, cela se traduit par l'apparition de nouveaux mots (éventuellement adaptés à la prononciation spécifique à leur langue), de nouvelles tournures de phrase et/ou la traduction littérale d'expressions idiomatiques (calques). Le plus souvent, cela commence par une déformation progressive et très peu perceptible de la prononciation qui, pour certains phonèmes, va petit à petit s'assimiler à une prononciation étrangère assez proche.

1-Etude comparative des systèmes consonantiques et vocalique des deux langues :

L'apprentissage du français comme une langue étrangère se base essentiellement d'acquérir la compétence la plus importante et au même temps la plus difficile la prononciation. Beaucoup de recherches sont faites de ce sens afin de développer l'enseignement et la pratique de cette discipline, qui se divise en éléments segmentaux (le son) et en éléments supra segmentaux (la prosodie). La 1ère catégorie est la plus embarrassante pour les sujets non natifs ; il s'agit de maîtriser des sons différents des sons de leurs langue maternelle , qui joue un rôle très important dans le processus enseignement apprentissage de la langue les chercheurs sont d'accord sur le fait que la langue maternelle joue un rôle très important dans le processus d'acquisition, nous allons procéder maintenant par une petite comparaison entre les deux systèmes respectifs de la langue français ainsi que la langue arabe avec toute les caractéristiques phonétiques qu'elles comportent pour mieux cerner les points de divergences entre ces deux systèmes.

1-1Le système consonantique de la langue française :

Le système consonantique de la langue française est classé selon leur mode et point d'articulation :

Le mode d'articulation : on distingue différents consonnes :

- **Occlusive** : une consonne occlusive est celle articulée avec une fermeture intégrale et temporaire de la cavité buccale, en interdisant à l'air de s'échapper. Dans cette même classe nous distinguant des consonnes sourds comme le : [p, t, k] et d'autres sonores comme le [b, d, g] et d'autres nasales, [m, n].
- **Fricative** : une consonne fricative est produite avec un passage minime de l'air dans la cavité buccale, ce qui engendre un bruit sifflement ou de friction, ce trait se divise en deux groupes ; les consonnes sourds comme [f, s, r] et les sonores : [v, z, R].
- **Latérale** : est une consonne articulée avec le bout de la langue et les incisives supérieures en permettant à l'aire de s'échapper librement.

Le lieu d'articulation : dans le lieu d'articulation on trouve des consonnes :

- **Bilabiale** : se produit avec la lèvre inférieure et la lèvre supérieure en bloquant totalement le passage de l'air, on citera le [p, b, m].
- **Labiodentale** : se produit avec les incisives supérieurs et la lèvre inférieure, en bloquant partiellement le passage de l'air on citera [f, v].
- **Apico-dentale** : se produit en appuyant l'apex de langue contre les incisives supérieurs ex : [t, d, n].
- **Apico-alvéolaire** : se produit en appuyant le bout de la langue contre les alvéoles on citera : [s, z, r, l].
- **Dorso-palatale** : se produit en appuyant le dos de la langue contre le palais de la région médiale ex : [n].
- **Dorso - vélaire** : se produit en appuyant le dos de la langue contre l'arrière du palais ex : [k, g].
- **Dorso- uvulaire** : se produit en appuyant le dos de lala langue contre la luette, comme le [R].

Mode			Bilabiale	Labio dentale	Apico alvéolaire	Dorso palatale	Dorso Vélaire	Dorso uvulaire
Lieu								
Occlusive	Orale	Sourde	P	T	T		K	
		sonore	K		D		G	
	Nasale		M		N			
fricative	Sourde			F	S r			
	Sonore			V	Z			R
Latérale					L			

Tableau (1) : Tableau récapitulatif du classement des consonnes françaises selon leur mode et lieu d'articulation.

1-2 le système consonantique de la langue arabe :

Les consonnes en langue arabe sont nettement plus nombreuses que les voyelles, on compte 25 consonnes, leur organisation s'est faite selon un ordre bien précis de « jusqu'au ».

Leur classification se fait selon leur mode et lieu d'articulation.

Le mode d'articulation compte 5 groupes :

- Les consonnes occlusives : se réalisent avec une fermeture totale et momentanée de la cavité buccale [b, t, d, k, q, m, n]
- Les consonnes fricatives : se réalisent avec un bruit causé par le passage minime de l'air par la cavité buccale, elle se divise en consonne : chuintante, sifflante, (réalisées avec un frottement des dents) et vibrante (réalisées avec une vibration des cordes vocales) : [t, h, d, r, z, s, š, Š, D, R, f, l]
- Les consonnes affriquées : comme les a définie J.Dubois7 « est une consonne qui combine étroitement entre une occlusion et une friction » : [g]
- Les consonnes spirantes : Henri Fleisch8 les a définie ainsi : « terme représentant bien l'étroitesse d'un souffle, préférés à aspirées, mot en soi impropre puisqu'il s'agit d'air expiré. » [H, h]
- Les consonnes contrastives : se réalisent avec une fermeture partielle de la cavité Buccale : [w, j]

Le lieu d'articulation :

- Glottale : est une consonne produite avec une vibration des cordes vocales [ʒ, h] Bilabiale : est une consonne réalisée avec les deux lèvres : [b m]
- Dentale : es une consonne réalisée avec les dents [t d s z s n]
- Inter dentale : est une consonne réalisée en pointant l'apex de la langue contre les Incisives supérieures [t d d]

Pré palatale: a été définie par J. Dubois⁷ ainsi «une consonne pré palatale est une consonne articulée au niveau de la partie antérieure du palais dur avec la pointe ou le dos de la langue» [g]

- Pharyngale : est une consonne réalisée en rapprochant le dos de la langue vers le pharynx.
- Post vélaire : est une consonne réalisée avec une vibration de la luette : [R]
- Alvéolaire : est une consonne réalisée avec le bout de la langue et les alvéoles supérieures : [r]
- Labiodentale : est une consonne qui se réalise avec les lèvres et les dents : [f]
- Post palatale : consonne réalisé dans la partie postérieure du palais: [k]
- Uvulo- vélaire : consonne réalisée en rapprochant le palais mou à la luette, [q]
- Latérale : consonne réalisée en mettant en pointant l'apex vers les alvéoles [l]
- Bila bio vélaire : est une consonne réalisée avec la luette et les lèvres [w]
- Medio palatale : est une consonne réalisée dans la région médiane du palais : [j]

⁷ Jean, DUBOI, ibide, p.377

El harf	La transcription	La prononciation	Mode d'articulation		Lieu d'articulation
ء	[ʔ]	A :	Occlusive	Sourde	Glottale
ب	[b]	Ba	Occlusive	Sonore	Bilabiale
ت	[t]	Ta	Occlusive	Sourde	Dentale
ث	[t]	Ta	Fricative	Sourde	Inter dentale
ج	[g]	Jim	Affriquée	Sonore	Pré palatale
ح	[h]	Ha	Spirante	Sourde	Pharyngale
خ	[h]	Kha	Fricative	Sourde	Post vélaire
د	[d]	Dal	Occlusive	Sonore	Dentale
ذ	[d]	Dal	Fricative	Sonore	Inter dentale
ر	[r]	Ra	Fricative	Sonore	Alvéolaire
ز	[z]	Zin	Fricative Sifflante	Sonore	Dentale
س	[s]	Sin	Fricative	Sourde	Dentale
ش	[ʃ]	Shin	Fricative	Sourde	Pré palatale
ص	[S]	Sad	Fricative	Sourde	Dentale
ظ	[d]	Dad	Fricative	Sonore	Latéro-inter
ط	[t]	Ta	Occlusive	Sourde	Dentale
ع	[d]	Da	Fricative	Sonore vélarisé	Inter dentale
ع	[ʻ]	Ayn	Fricative	Sonore	Pharyngale
غ	[R]	Gayn	Fricative	Sonore	Postvélaire
ف	[f]	Fa	Fricative	Sourde	Labio-dentale
ك	[k]	Kaf	Occlusive	Sourde	Postpalatale
ق	[q]	Qaf	Occlusive	Sourde	Uvulo-vélaire
ل	[l]	Lam	Fricative	Sonore	Latérale
م	[m]	Mim	Occlusive	Sonore nasale	Bilabiale

ن	[n]	Nun	Occlusive	Sonore nasale	Dentale
ه	[h]	Ha	Spirante	Sourde	Glottale

. **Tableau (02) : classement des consonnes de la langue arabe**

2- Comparaison entre les deux systèmes consonantiques :

Pour ce qui est des consonnes l'écart n'est pas aussi frappant, seul deux consonnes figurent dans le système consonantique de la langue française et non pas dans la langue arabe : les voici : le [p] et le [v]

D'autres phonèmes existent en arabe et pas en français: [ħ], [ħ], [d], [d], [s], [c], [q], [h]

Les semi consonnes :

Pour ce qui est des glides, les deux systèmes départagent les même semi consonnes l'exception de [] inexistante dans la langue arabe : c'est un son entre la voyelle et la consonne comme son nom l'indique mi consonne c'est-à-dire mi consonne et mi voyelle, en français il en existe trois : [j], [w].

[j] : est non labiale produit dans la région medio palatale correspondant à la voyelle [i]

[W] : est labiale produite dans la région post vélaire, correspondante à la voyelle [u].

3-Les interférences phonologiques :

Selon Jean DUBOIS « *On dit qu'il y a interférence, quand un sujet bilingue utilise dans une langue ciblée A. Un trait phonétique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B (...). Mais l'interférence reste individuelle et involontaire.* »⁸

A partir de cette définition nous constatons que l'interférence est un phénomène lié à la coexistence de deux ou plusieurs langues, où l'une d'entre elle empreinte à l'autre un son ou un mot de manière spontanée ce phénomène touche

⁸ Jean, DUBOIS, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, 1994.P.225

l'oral et l'écrit comme l'a souligné MACKEY⁹ qui considère l'interférence comme « *l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou l'on écrit une autre.* » nous pouvons dire alors, que l'interférence est présente à l'oral comme à l'écrit, une interférence se définit aussi par rapport à son écart à la norm, la norme dans sa définition est « *équivalent à la normalité, c'est-à-dire l'usage courant observé dans une communauté linguistique donnée. Elle représente alors la langue la plus attendue et la plus entendue, donc la moins marquée, celle qui permet de prendre conscience de l'anormal, du non courant et de rendre compte de la notion d'écart*»¹⁰

La norme doit obéir aux règles du code écrit (graphique) et du code oral (la prononciation) les deux facettes de la phonétique : graphème + prononciation.

L'interférence phonologique est la plus fréquente lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, elle touche le son et non pas le mot.

En classe l'apprenant est appelé à communiquer en français langue étrangère qui possède un système phonétique totalement différent de celui de sa langue maternelle c'est ce qui influe négativement sur sa perception, c'est à dire que cet apprenant devient sourd à certains phonèmes, cette surdit   s'explique par la m  connaissance des ph  nom  nes qui ne figurent pas dans sa langue maternelle , c'est ce que Pol irano appelle le crible phonologique, sur ce sujet Elisabeth GUIMBRETIERE¹¹ 1a pr  cis   que: « *cette th  orie part du fait que le crible auditif d'un individu se stabilisant autour de l'  ge de dix ans, il lui devient par la suite extr  mement difficile d'entendre et donc de produire certains sons, ceux notamment qui n'existent pas dans sa langue, de ce fait l'individu va transf  rer en L2 les caract  ristiques de Ll, on parlera alors de transfert n  gatif ou d'interf  rence phonologique* » . Ce ph  nom  ne a   t   repris et expliqu   par : TROUBETZKOY 16: « *Le syst  me phonologique d'une langue est semblable    un crible    travers lequel passe tout ce qui est dit. Seulement restent dans le crible les marques phoniques pertinentes pour individualiser les phon  mes. Tout le reste tombe dans un autre crible o   restent les marques phoniques ayant une valeur d'appel; plus bas se trouve encore un crible*

⁹ Will1ma.free.fr/m  moire-licence.htm

¹⁰ Ressource-cla.univ-fcomte.fr/greflint/Algerie4/blekacem.pdf

¹¹ 15 GUMBREIERE, Elisabeth, *Phon  tique et enseignement de l'oral*, Didier Hatier, Paris 1994. P. 1716 N.S, TROUBETZKOY, *Principes de Phon  tique*, Klincksieck, Paris, 1986 p 45

où sont triés les traits phoniques caractérisant l'expression du sujet parlant. Chaque homme s'habitue dès l'enfance à analyser ainsi ce qui est dit et cette analyse se fait d'une façon tout à fait automatique et inconsciente. Mais en outre le système des cribles, qui rend cette analyse possible, est construit différemment dans chaque langue. L'homme s'approprie le système de sa langue maternelle. Mais s'ils entent parler une autre langue, il emploie involontairement pour l'analyse de ce qu'il entend le "crible phonologique" de sa langue maternelle qui lui est familier. Et comme le crible ne convient pas pour la langue étrangère entendue, il se produit de nombreuses erreurs et incompréhensions. Les sons de la langue étrangère reçoivent une interprétation phonologiquement inexacte, puisqu' on les fait passer par le "crible : phonologique " de sa propre langue »

Donc le crible phonologique perturbe la reconnaissance, et donc la réalisation de certains phonèmes. A partir de la comparaison établie précédemment sur le système consonantique des deux langues, nous pouvons dire que l'élève algérien est susceptible de commettre de nombreuses confusions.

Conclusion :

Durant ce chapitre nous avons essayé de présenter les deux systèmes consonantiques des deux langues française et arabe et de faire une comparaison pour voir les points communs et les points de différences entre ces deux systèmes.

Partie pratique

Chapitre I

Principes méthodologiques

Introduction :

Au cours de ce chapitre, nous avons tenté de présenter le cadre général de notre expérimentation par l'exposition de la problématique de notre étude ainsi que la méthode que nous avons choisie et adoptée.

1-L'aspect méthodologique :

La plupart des travaux fait sur l'enseignement apprentissage de la phonétique se penche sur les erreurs phonétique commises par les élèves dans et en dehors d'une classe d'apprentissage.

Nous avons choisi de mener notre recherche auprès des élèves d'une classe de troisième année primaire, ce choix justifie par la nature de l'enseignement proposé dans ce palier, car il est considéré comme la base de tout enseignement. Cette enquête faite par une observation non participante dans laquelle nous a permis de recueillir des informations et de les traiter, afin d'analyser la production orales des élèves et de déceler les problèmes des sons consonantique qui rencontrent les élèves de primaire.

2-Public étudié :

Nous avons choisi une classe de 3^{ème} année primaire, d'une école se trouvant dans la commune d'Oued El Kéberit de la willaya de Souk Ahras. La classe est constituée de 25 élèves, 15 filles et 10 garçons dans L'école d'Achouri Ahmed. L'âge des élèves varie entre 08 ans et 10 ans.

Afin de ne pas perturber le fonctionnement habituel de la classe retenue, tous les élèves de cette classe ont participé à l'expérimentation qui a eu lieu lors des séances ordinaires de la matière de français.

Ainsi, et pour des raisons de faisabilité, nous avons décidé de réduire le recueil des données à 10 élèves (car il était peu pertinent de traiter les productions orales de tous les élèves) et le facteur sexe des élèves n'étant pas

pris en considération dans cette recherche. Ces élèves ont été désignés par leur enseignant. Ce petit groupe est composé de 4 filles et 6 garçons, ces apprenants ont des niveaux hétérogènes bon, moins bon, moyen, et parfois même faible.

Nous avons estimé que le choix du niveau était pertinent pour ce genre de recherche puisqu'il s'agit d'apprenants algériens très jeunes et qui ont à faire majoritairement pour la première fois à la langue française. Cette langue est totalement différente de leur langue maternelle, car les deux langues disposent de deux systèmes phonétiques distincts.

3-Lieu de travail :

Nous avons mené notre enquête dans une école primaire Achouri Ahmed qui appartient à la région d'Oued El Kéberit. Cette commune est située au sud-est de la willaya de Souk Ahras.

4- La démarche :

Notre travail vise à identifier les problèmes des sons consonantique chez les élèves de troisième année primaire, cette enquête a été menée au près de ces jeunes apprenants lors d'une activité d'expression orale, où l'enseignant a proposé des phrases aléatoire tirée du manuel scolaire. Ces phrases produites pour la lecture qui va être reprise par le groupe à tour de rôle. Nous avons recommandé à l'enseignant d'intervenir en cas d'erreur commise lors de la réalisation de ces phrases.

Conclusion :

Nous avons veillé, au cours de ce chapitre, à présenter le cadre général de notre expérimentation. Le chapitre qui suit, sera consacrer à l'analyse des corpus ainsi la présentation des résultats.

Chapitre II

Analyse du corpus

Introduction :

Le présent chapitre sera consacré à l'analyse des productions orales des élèves et l'interprétation des résultats.

1-présentation du corpus :

Notre corpus a été proposé par l'enseignant lors d'une activité de production orale, il contient une série de phrases tirée du manuel scolaire, elles sont proposées comme introduction à une nouvelle séquence. Voici la liste des phrases proposées.

Maman donne une banane à Asma.

Le jardinier plante un arbre.

Elle ouvre la valise.

Mon cousin est dans le magasin.

Le nez de la poule.

C'est la fête !

C'est mon frère.

La soupe est magnifique.

Le gardien tire le ballon.

2- Analyse et commentaire du corpus :

Elève 01 :

Voici les phrases réalisées par l'élève 01 :

-les phrases à lire sont :

-Maman donne une banane à Asma.

-La soupe est magnifique.

-Le gardien tire le ballon.

-La transcription phonétique des phrases :

- / la mamã dɔn yn banan a asma /

- / la sup ɛ maɲifik /

- / lə gaɾdjɛ̃ tiR lə balɔ̃ /

-Lecture de l'apprenant est :

- La maman [bonne] une [danane] à Asma. —————> / la mamã bɔn yn danan a asma/

- La soupe est ma /g/ nifique. —————> / la sup ɛ magnifik /

-Le gardien tire le ballon. —————> / lə gaɾdjɛ̃ tiR lə balɔ̃ /

-Nombre d'erreur : 03

-Difficultés de l'apprenant : l'apprenant confond entre les sons **d / b et g / n.**

Analyse du résultat :

On remarque que l'élève 01 fait une confusion entre les phonèmes **d/ et b** au lieu de prononcé le **[b]** qui un son occlusive , bilabial sonore il le remplace par le son **[d]** de la même catégorie du classement ils sont proche même en prononciation , à la comparaison dans le système consonantique en arabe le**[b]** appartient au même classement avec **[Ba]** ou **[ب]** qui est occlusive sonore, et aussi le**[d]** ou le**[Dal]** ou **[د]** occlusive sonore. Aussi on remarque qu'il fait la confusion entre le son **[g]** qui un son dorso-vélaire et le son **[n]** au niveau de la prononciation.

Le commentaire :

L'analyse de ce corpus, nous a permis de dire que l'élève éprouve certain difficultés au niveau de la prononciation de ces deux consonnes **d / b** et le **/ g / n.**

Elève 02 :

Voici les phrases réalisées par l'élève 02 :

-les phrases à lire sont :

-le jardinier plante un arbre.

-La soupe est magnifique.

- C'est la fête !

-La transcription phonétique des phrases :

- / lə ʒaʁdinje plɑ̃t ɛ̃n aʁbʁ /

- / la sup ɛ maɲifik /

- / sɛ la fɛt /

-Lecture de l'apprenant est :

- le jardinier plante un arbre. → / lə ʒaʁdinje blɑ̃t ɛ̃n aʁbʁ /

- La soupe est magnifique. → / la sup ɛ maɲifik /

- C'est la fête. → / sɛ la fɛt /

-Nombre d'erreur : 01

- Difficulté de l'apprenant : l'élève confond entre les sons [p] et [b].

Analyse des résultats :

On remarque que l'élève 02 fait une confusion entre les phonèmes [p] et [b] au lieu de prononcer le [p] qui est un son occlusive, bilabial sourd il le remplace par le [b] qui est occlusive, bilabial sonore par contre le [p] est un son qui n'existe pas dans la langue arabe.

Le commentaire :

L'analyse de ce corpus nous a permis de dire que l'apprenant ne prononce pas la consonne [p] par ce que il n'existe pas dans la langue arabe.

Elève 03 :

Voici les phrases réalisées par l'élève 03 :

-les phrases à lire sont :

- Elle ouvre la valise.
- La maman donne une banane à Asma.
- C'est la fête.

- La transcription phonétique :

- / ɛl uvrə la valiz /
- / la mamã bɔn yn banan a asma /
- / sɛ la fɛt /

-la lecture de l'apprenant est :

- Elle oufre la falise. —————> / ɛl ufrə la faliz /
- La maman donne une banane à ~~Asma~~ / la mamã bɔn yn banan a asma /
- C'est la fède. —————> / sɛ la fɛd /

-Nombre d'erreurs : 03

-Difficulté de l'apprenant : l'élève confond entre le [v] / [f] et [t] / [d].

Analyse du résultat :

On remarque que l'élève 03 fait une confusion entre le son [v] qui un son fricative sonore il le remplace par sons [f] qui un son fricative sourd, par contre le son [v] n'existe pas dans la langue arabe seulement le son [f] ou [ف] qui appartient à la même catégorie du classement en français fricative sourd.

Aussi il fait la confusion entre le son [t] et [d] qui sont des sons se produit au niveau de l'apex Apico-alvéolaire, au lieu de prononcer le [t] il le remplace par un son proche qui le [d].

Le commentaire :

L'analyse de ce corpus, nous a permis de dire que l'apprenant à une difficulté de prononcer le [v] qui n'existe pas dans la langue arabe et il a aussi une difficulté de distinguer entre deux sons qui sont proche en prononciation le t et le d.

Elève 04 :

Voici les phrases réalisées par l'apprenant 04 :

-les phrases à lire :

- Mon cousin est dans le magasin.
- Le gardien tire le ballon.
- C'est la fête.

-La transcription phonétique :

- / mɔ̃ kuzɛ̃ dɑ̃ lə magazɛ̃ /
- / lə ɡɑ̃ʁdjɛ̃ tiʁ lə balɔ̃ /
- / sɛ la fɛt /

- La lecture de l'apprenant :

- Mon coussin est dans le magassin → / mɔ̃ kusɛ̃ ɛ̃ dɑ̃ lə magazɛ̃ /
- Le gardien tire le ballon. → / lə ɡɑ̃ʁdjɛ̃ tiʁ lə balɔ̃ /
- C'est la fête. → / sɛ la fɛt /

-Nombres d'erreurs : 02

- Difficulté de l'apprenant : l'élève confond entre le son[s]et [z]

Analyse des résultats :

On remarque que l'élève 04 fait confusion entre le son [s] qui un son fricative sourd au lieu de prononcer le son [z] qui un son fricative sonore, ces deux sons appartient à la même catégorie du classement, par contre en arabe le son [s] et [z] à la même catégorie du classement en français fricative sourd/sonore.

Le commentaire :

L'analyse de ce corpus nous a permis de dire que l'élève a une difficulté de distingué entre deux sons qui sont proche en prononciation.

Elève 05 :

Voici les phrases réalisées par l'apprenant :

- C'est mon frère.

-Mon cousin est dans le magasin.

- La maman donne une banane à Asma.

-La transcription phonétique :

- / sɛ mɔ̃ fʁɛʁ /

- / mɔ̃ kuzɛ̃ ɛ dɑ̃ lə maɡazɛ̃ /

- / la mamɑ̃ bɔ̃n yn banan a asma /

-La lecture de l'apprenant :

- C'est mon fkhère. → / sɛ mɔ̃ fhɛh /

- mon cousin est dans le magasin → / mɔ̃ kusɛ̃ ɛ dɑ̃ lə maɡazɛ̃ /

La maman donne une banane à asma → / la mamɑ̃ bɔ̃n yn banan a asma /

- **Nombre d'erreurs** : 01

- **Difficulté de l'apprenant** : l'élève fait une confusion entre le son [R] et [Kh].

Analyse des résultats :

On remarque que l'élève 08 fait une confusion entre le son [r] en français qui est un son dorso-uvulaire, qui en arabe se prononce sur deux places soit [kh] [خ] fricative-sourd ou [Cyan] qui est un son sonore post vélaire, ici le premier [r] est léger le deuxième est lourd, on peut dire que l'influence du [f] qui est un son sourd léger alors il influence sur la nature phonétique du [r] il le rend léger aussi.

Le commentaire :

L'analyse de ce corpus permet de dire que l'élève 08 fait une faute de produire le [r] comme un [kH] [خ] ou [Cyan] [غ] en arabe c'est à-dire l'influence de la langue maternelle sur l'étrangère le français. alors c'est l'ignorance des règles phonétiques françaises.

Elève 06 :

Voici les phrases réalisées par l'apprenant 06 :

-les phrases à lire :

- Le nez de la poule.
- Mon cousin est dans le magasin.
- C'est mon frère.

- La transcription phonétique :

- / lə ne də la pul /
- / mɔ̃ kuzɛ̃ ɛ dɑ̃ lə magazɛ̃ /
- / sɛ mɔ̃ frɛR /

- Lecture de l'apprenant :

- Le nez de la poule. —————> / lə ne də la pul /

- Mon cousin est dans le magasin. → / mɔ̃ kuzɛ̃ ɛ dɑ̃ lə magazɛ̃ /

- C'est mon Père. → / sɛ mɔ̃ fɛʁ /

-Nombre d'erreurs : 01

- Difficulté de l'apprenant : l'élève fait une confusion entre le son [n] et [m].

Analyse des résultats :

On remarque que l'élève 06 fait une confusion entre le son [n] et [m] qui sont des sons occlusifs nasals, ils sont très proches en prononciation et en écriture.

Le commentaire :

L'analyse de ce corpus nous a permis de dire que l'élève a une certaine difficulté de distinguer entre deux sons qui ont proche en prononciation et en écriture.

Elève 07 :

Voici les phrases réalisées par l'apprenant 07 :

-Les phrases à lire :

- C'est la fête.

- C'est mon frère.

- Le gardien tire le ballon.

-Transcription phonétique :

- / sɛ la fɛt /

- / sɛ mɔ̃ fʁɛʁ /

- / lə ɡɑʁdjɛ̃ tiʁ lə balɔ̃ /

- Lecture de l'apprenant :

- C'est la fête. —————> / sɛ la fɛt /
- C'est mon frère. —————> / sɛ mɔ̃ frɛR /
- Le gardien tire le ballon. —————> / lə ɡɑrdjɛ̃ tiR lə balɔ̃ /

- **Nombre d'erreurs** : 00

- **Difficulté de l'apprenant** : l'élève ne rencontre pas des difficultés à lire ces phrases.

Elève 08 :

Voici les phrases réalisées par l'apprenant 08 :

-Les phrases à lire :

- C'est mon frère.
- Elle ouvre la valise.
- La maman donne une banane à Asma.

- La transcription phonétique :

- / sɛ mɔ̃ frɛR /
- / ɛl uvrɔ̃ la valiz /
- / la mamɔ̃ bɔ̃n yn banan a asma /

- Lecture de l'apprenant :

- C'est mon fkhèkh. —————> / sɛ mɔ̃ fhɛh /
- Elle oufre la falise. —————> / ɛl ufrɔ̃ la faliz /
- La maman donne une banane à Asma —————> / la mamɔ̃ bɔ̃n yn banan a asma /

-Nombre d'erreurs : 04

3- difficulté de l'apprenant : l'élève fait une confusion entre le son [R] et le [kh] et entre le son [F] et [V].

Analyse des résultats

On remarque que l'élève 08 fait une confusion entre le son [r] en français qui un son dorso-uvulaire, qui en arabe se prononce sur deux plants soi [kh] [خ] fricative-sourd ou [Cyan] qui un son sonore post vélaire, ici le premier [r] est léger le deuxième est lourd, on peut dire que l'influence du [f] qui un son sourd léger alors il influence sur la nature phonétique du [r] il le rend légère aussi. Aussi cet élève fait une confusion entre le son [v] qui un son fricative sonore il le remplace par sons [f] qui un son fricative sourd, par contre le son [v] n'existe pas dans la langue arabe seulement le son [f] ou [ف] qui appartient à la même catégorie du classement en français fricative sourd

Le commentaire :

L'analyse de ce corpus nous a permis de dire que l'élève 08 fait une faute de produire le son [r] comme un [kH] [خ] ou [Cyan] [غ] en arabe c'est à-dire l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère (le français). Le meme élève a une difficulté de produire le son [V].

Elève 09 :

Voici les phrases de l'élève 09 :

-Les phrases à lire :

- La soupe est magnifique.
- Le gardien tire le ballon.
- C'est la fête.

-La transcription phonétique :

- / la sup ɛ magnifik /

- / lə ɡɑʁdjɛ̃ tiR lə balɔ̃ /

- / sɛ la fɛt /

-Lecture de l'apprenant :

- La soupe est mag/nifique. → / la sup ɛ magnifik /

- Le gardien tire le ballon. → / lə ɡɑʁdjɛ̃ tiR lə balɔ̃ /

- C'est la fête. → / sɛ la fɛt /

-Nombre d'erreurs : 01

-Difficulté de l'apprenant : l'élève fait une confusion entre le son [n] et [gn].

Analyse des résultats :

On remarque que l'apprenant fait une confusion entre le son [n] qui un son occlusive nasale et le son [gn] qui est composé du son [g] **occlusive dorso-vélaire** + le son [n] pour résulte la prononciation du son [n].

Le commentaire :

L'analyse de ce corpus permis de dire que l'apprenant à une difficulté de distingué entre deux son qui renvoie au même son au niveau de la prononciation qui le son [n].

Elève 10 :

Voici les phrases réalisées par l'apprenant 10 :

-Les phrases à lire :

- Le gardien tire le ballon.

- Le jardinier plante un arbre.

- La maman donne une banane à Asma

- Lecture de l'apprenant :

- Le jardien tire le ballon.

- Le jardinier plante un arbre.

- La maman donne une banane à Asma.

-Transcription phonétique :

- / lə ʒɑʁdjɛ̃ tiʀ lə balɔ̃ /

- / lə ʒɑʁdinje plɑ̃t ɛ̃n aʀbʀ /

- / la mamɑ̃ bɔ̃n yn banan a asma /

- Nombre d'erreurs : 01

- Difficulté de l'apprenant : l'élève fait une confusion entre le son [g] et [j].

Analyse des résultats :

On remarque que l'apprenant fait une confusion entre le son [g] qui un son dorso-vélaire et le son [j] au niveau de la prononciation.

Le commentaire :

L'analyse de ce commentaire permis de dire l'apprenant n'est pas capable de distingué entre deux sons au niveau de la prononciation.

3- Interprétation des résultats :

Les phonèmes	Nombre d'erreur	Nombre d'élèves	Pourcentage	Type d'erreur
[v] – [f]	04	02	40 %	Interférence Phonologique
[p] - [b]	03	02	30 %	Interférence Phonologique
[t] - [d]	03	02	30 %	Interférence Phonologique
[s] - [z]	02	01	30 %	Interférence Phonologique
[r] - [kh]	04	02	40 %	Interférence Phonologique
[gn] - [n]	04	02	40 %	Interférence Phonologique
[m] - [n]	04	03	40 %	Interférence Phonologique
[g] - [j]	01	01	10 %	Interférence Phonologique

TABLEAU (3) Tableau récapitulatif des résultats

A partir de ces résultats nous constatons que :

- 40 % des élèves ont confondu entre la consonne [v] – [f], [r] - [kh], [gn] - [n] et [m] - [n].
- 30 % des élèves ont confondu entre la consonne [p] - [b] et [t] - [d].
- 10 % des élèves ont confondu entre la consonne [g] - [j].

4- Suggestions :

A partir des résultats obtenus, nous Proposons :

- Une méthode de correction qui nous semble la plus appropriée dans ce contexte. Il s'agit de la méthode des oppositions phonologiques, qui consiste à classer et regrouper

les phonèmes selon leurs caractéristiques intrinsèques, en type binaire c'est- à dire on regroupe deux phonèmes voisins qui ne se distinguent que par un seul trait articulatoire. Pour l'assimilation de ces sons les méthodologues préfèrent qu'ils soient répétés sous forme de paires minimales

Exemple :

Entre [v~f] voeux et feu [vø- fø]

Entre [b~p] beur et peur [boer - poer]

- Il est préférable d'étudier la part psychologique de nos élèves et son influence sur l'apprentissage de la phonétique française langue étrangère.
- Il faut étudier et évaluer la compétence des enseignants de français à produire les sons français correctement et on choisit les compétents à enseigner la phonétique.
- Il faut évaluer les niveaux scientifiques en employant le laboratoire, on propose des programmes éducatifs de prononcer quelques sons puis quelques mots et des phrases dans une certaine durée, en employant les étapes de solution proposées pour qu'on puisse évaluer selon certain degré scientifique et faire un pourcentage évulsif.
- Faire un manuel spécifique par des spécialistes pour étudier la phonologie française pour qu'on puisse évaluer le niveau et la capacité de l'étudiant selon des étapes proposées par des spécialistes ou des phonéticiens, pour qu'on puisse, enfin, atteindre notre but pédagogique.

Conclusion :

Tout au long de ce chapitre nous avons analysé les productions orales des élèves puis nous avons interprété les résultats obtenus et à la fin nous avons présenté des suggestions au problème posé.

Conclusion générale

Conclusion générale :

A l'issue de cette recherche, effectuée auprès des élèves du primaire, nous avons pu vérifier notre hypothèse selon laquelle : «les problèmes articulatoires rencontrés chez ces élèves sont en relation avec leur langue maternelle, c'est l'arabe dans notre cas ».

En effet, Les résultats auxquels nous sommes parvenus optimisent la réflexion sur l'enseignement / apprentissage de la phonétique française en Algérie et plus particulièrement à Souk-Ahras, vu que nous avons étudié une portion de la population souk Ahrassienne. Ceci nécessite une réflexion profonde sur ce problème articulatoire de nos jeunes élèves. A cet écart nous avons dressé un bilan sur ces difficultés et de proposer quelques suggestions qui peuvent être des solutions à ce problème.

Notons par ailleurs, que dans l'espace classe, les élèves sont majoritairement confrontés aux problèmes articulatoires récurrents dus à l'étrangéité de la langue qui possède des habitus totalement différents de leur langue maternelle. Ceci influe négativement sur la production des phonèmes, ce qui confirme notre hypothèse.

Notre modeste expérience, nous a permis d'exposer d'autres problèmes, d'un côté la pratique de la phonétique, qui se fait d'une manière synthétique en partant du sens vers le son. Et implicite car elle n'apparaît pas dans le programme scolaire, sa pratique se fait dans l'activité d'expression orale, ce qui complique le processus d'apprentissage des élèves.

D'autre côté, le manque totale de méthode de correction et d'exercices de remédiations a fait vraiment une augmentation au têt des problèmes articulatoires chez les jeunes élèves. Nous invite nos enseignants de cycles primaires de proposer des exercices de répétition à leurs élèves afin d'accoutumer les organes phonatoires aux différents phonèmes.

L'intégration de la phonétique dans le programme scolaire de la troisième année devrait être adoptée et adaptée selon le profil de l'élève. Car elle a un impact très important dans un cours de FLE surtout lorsqu'il s'agit d'apprenants jeunes capables

d'assimiler le plus grands nombres possible de phonèmes. Ainsi faut-il penser à former les enseignants du cycle primaire en phonétique articulatoire.

Bibliographie :

Ouvrage :

CUP, Jean Pierre, Dictionnaire de la didactique du français langue étrangère et seconde, CEL international, Paris, 2003, 303.p

CUP, Jean Pierre, et Grucca, Isabelle, Cours de didactique du français langue étrangère seconde. Grenoble, 2006, 504p

DUBOIS, Jean, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris 1994. 514p

FEISCH, Henri, Traité de philologie arabe, imprimerie catholique, Beyrouth, 1961, 550p

Fouché (Pierre), Traité de prononciation française , Paris ,Librairie C. Klincksieck, 1909.

GUIMBRETIERE, Elisabeth, Phonétique et enseignement de l'orale, Didier Hatier, Paris, 1994, 95p

JAVAL, Lancrey Romain Petit dictionnaire impertinent à l'usage des enseignants, Bertrand-Lacoste, Paris, 2007, 188 .P

LEON, Pierre, Introduction à la phonétique corrective, Hachette et Larousse, Paris

LEON, Pierre, Phonétique et prononciation du français, Nathan, Paris, 2001

MOREAU, Marie-Louise, Sociolinguistique, concepts de base, Mardaga, Belgique, 1997, 312p

MUZAR-Champagne, Cécile. le point sur la phonétique, CEL international, Paris, 1998.119p

Mercier (Suzanne), les sons fondamentaux du français, Hachette, 1972.

PUREN, Christian, Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues, Nathan-clé international col DLE, Paris ,1988

TARIN, René, Apprentissage, diversité culturelle et didactique français langue maternelle, langue seconde ou étrangère. Labor, 2006, 309p

TROUBETZKOY, N.S, Principes de phonologie ; Klincksieck , Paris,19886,p45.

Support électronique

Articles :

www.acoustic31.univ-tlse2.fr/pgailhar/ressources/publications/fils/vallaespagne2005.

www.localhost/C:/User/Comuter/Desktop/derradji.html

www.localhost/C:/User/Comuter/Desktop/Fren%20270%20Phonétique.htm

www.icem-pedagogie-Freint;org/node/172774

www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr

www.willlma.free.fr/mémoire-licnce.htm

[www.univ-msila.dz/magistère/francais/Mémoire\(BENKHELILRIMA\).pdf](http://www.univ-msila.dz/magistère/francais/Mémoire(BENKHELILRIMA).pdf)

Site web :

www.digitalpuclishing.wordpress.com

www.humans.be/pages/physiorespiration.htm

www.lecerveau.mcgil1.ca/flash/capsules/outil_bleu21.htm